Bureau météorologique.

Washington, 15 juin — Indications pour la Louisiane—Temps : beau vendredi et samedi; plus frais vendredi dans la partie nord; vents légers du nord,

A la Chambre des Députés de Madrid.

Presse Associée.

Madrid, Espagne, 15 juin—A la Chambre des Députés,aujourd'hui, le général Polavieja a annoncé que la commission espagnole aux Philippines était partie pour conférer avec Aguinaldo au sujet des prisonniers aux mains des Philippins.

A cause de la politique d'obstruction adoptée par les républicains le ministre des finances, M. Villaverde, a été obligé de retarder la présentation d'importants projets de lois. En outre,il est probable que la sanction de la cession des îles Carolines, Ladrones et Palaos à l'Allemagne sera également retardée.

Brûlés vifs.

Presse Associée.

St-Pétersbourg, Russie, 15 juin—Onze ouvriers ont péri hier dans l'incendie d'une résidence située près de Rybinsk, dans le gouvernede Yarosta, Russie d'Europe.

—:o:—

A Johannesburg.

Presse Associée.

Johannesburg, Transvaal, 15 juin —La réponse de M. Joseph Chamberlain, secrétaire d'Etat pour les colonies d'Angleterre, à la pétition des Uitlanders, a été officiellement communiquée à la Ligue de l'Afrique du sud.

—:o:—

Ajournement du Parlement du Transvaal.

Presse Associée.

Prétoria, Transvaal, 15 juin — Les deux Chambres du Volksraad se sont ajournées pour permettre aux membres de consulter leurs constituants sur le projet de franchises présenté par le président Kruger.

—:o:—

Marchés divers.

Paris, 15 juin — La rente trois pour cent est cotée à 102 francs 22 1[2 centimes.

Londres, 15 juin— Consolidés au comptant, 108 5[8 ; à terme 108 3[4.

New York, 15 juin — Coton spot — stable et sans changement à la cloture.

Middling uplands 6 5[16; middling Gulf 6 9[16.

Ventes 948 balles.

New York, 15 juin — Futurs stables à la cloture.

Juin 588; juillet 588 ; août 591; septembre 587 : octobre 590; novembre 593 ; décembre 697 ; janvier 600; février 605; mars 606; avril 609; mai 611.

AMUSEMENTS.

WEST END.

Le beau temps nous est revenu ; on s'en aperçoit au West End où la foule a doublé, depuis deux ou trois jours.

Puis, on y entend de l'excellente musique; par exemple, le quatuor, toujours applaudi, de Misses Bate et Haynes, de MM. Black et McAdam. Bissés un solo de M. Perkins sur le cornet à piston et l'ouverture de la Gazza Ladra (La pie voleuse), de Rossini, et enfin le quartette "America".

Parc Athlétique.

Beaucoup de monde, comme à l'ordinaire, au Parc Athlétique. Miss Sammis y a remporté un beau succès. C'est décidément la plus précieuse acquisition qu'on y ait faite.

Et puis, quel joli programme!—l'ouverture de Fra Diavolo; une danse indienne ravissante, de Bellstedt; une sérénade, de Bach; une tarentelle de Heller, et, enfin, un superbe morceau intitulé Little Daisies, avec cornet à piston obligé, par M. Liewellyn. On ne peut que féliciter M. Brooke et ses artistes des brillants succès qu'ils remportent tous les soirs.

MOT POUR RIRE

Consultation sur un point d'honneur :

—M. X...... m'a menacé d'un coup de pied, la première fois qu'il me rencontrera dans le monde. Si je le vois entrer, que dois-je faire ?

—Vous asseoir !

AVIS AUX CREANCIERS

In re Corbera & Klein Furniture Company Limited en Liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,156 – Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par William Corbera, Joseph Klein et Harry A. Parra, liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier

Theo. Cotonio, avocat.

16juin—16 20 25

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Chas. J. Dillon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 59,077—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Eveline Dillon (née Zamora), veuve de Charles J. Dillon, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Benjamin Ory, avocat.

16 juin—16 20 25

Succession de Martin Wolf et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 57,924—Division C —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Joseph Wolf, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

10 juin—10 14 19

Succession de Thomas Walsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 57,877—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Wolf, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

14 juin—14 18 23

Succession de Henry Mumme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 59,593—Division B.—Attendu que Mme Barbara Mumme, veuve de Henry Mumme, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Mumme, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier

A. E. Blackmar, avocat.

10juin—10 14 19

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR Civile de District pour la paroisse dOrléans, Je certifie par le présent que le 19me jour de mai 1899 jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-après intitulée, dans les termes et chiffres suivants, a savoir :

Mme Anthony J Erler vs son mari—No 59,229 Sur motion de Arthur B. Leopold, Esq, avocat pour la plaignante, et sur production de preuves à l'appui de sa demande, et la loi et l'évidence étant en sa faveur et contre le défendeur, et pour des raisons oralement assignées en pleine cour, ce jour,

Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut dans cette affaire entré le 12me jour de mai 1899, soit confirmé et fait final, et qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante, Mme Laura L. Bookbs, et contre le défendeur, Anthony J. Erler, son mari, décrétant une séparation d'aquets et de gains et dissolvant la communauté existant entre eux.

Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que la plaignante susnommée soit et est par le présent autorisée de conduire et diriger ses propres affaires, pour son propre compte et séparément et distinctement de son dit mari; tous les frais de ces procédures devant être payés par le défendeur.

Jugement rendu le 19 mai 1899.

Jugement signé le 25 mai 1899.

Signé : JOHN ST. PAUL. Juge.

En témoignage de quoi j'ai apposé ma signature et fixé le sceau de ladite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce vingt-cinquième jour de mai en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre vingt dix neuf.

JAMES D. RANKIN. Député-Greffier.

8mai—8 22—juil 7

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété du Cinquième District.

Silvestre Biasini vs Guiseppi Guarino

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 57,191—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 22 juin 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans McDonoghville, rive droite du fleuve Mississippi, maintenant faisant partie du Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 182, borné par les rues Newton, Monroe, Decatur et Franklin, lequel lot de terre est désigné comme lot No 1 et est d'une forme irrégulière et mesurant d'après un plan de L. H. Pilié, voyer, en mesure américaine, soixante trois pieds 11 pouces et trois lignes de face à la rue Monroe, soixante treize pieds deux pouces et trois lignes sur la ligne du fond, quatre vingt neuf pieds quatre pouces de face à la rue Newton, et quatre vingt quatre pieds 11 pouces six lignes sur la ligne qui le divise du lot No deux. Etant la même propriété acquise le 11 septembre 1893 et enregistrée C. O. Bk. 147, folio 693.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

E. J. Meral, avocat pour le plaignant.

20 mai—20 26—juin 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante de Terrain et Bâtisses No. 426 rue Carroll, entre les rues Perdido et Poydras.

Le tout connu comme "The Goslett Electrical and Machine Works".

Ensemble avec toutes les machines, outils, stock, ustensiles, et tous les accessoirs, dépendances, etc.,

Contenus sur lesdits lieux, etc, d'après inventaire déposé au bureau du Shérif Civil.

Dans l'affaire de Louis Grunewald, Sr, vs The Goslett Electrical and Machine Works, Limited,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 59,238—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 juin 1899. à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carroll, Poydras, Carondelet et Perdido; ledit lot mesure trente pieds sept pouces de face à la rue Carroll (commençant à peu près à quatre-vingt dix pieds du coin de la rue Poydras) sur cent vingt pieds huit pouces et trois lignes de profondeur ensemble avec tous les droits acquis sur l'allée commune touchant ledit lot sur le côté le plus près de la rue Poydras, et à l'usage de celle ci. Les bâtisses sur ladite propriété étant désignées par le numéro municipal 426 rue Carroll.

2. La boutique, stock, outils, et tous les accessoires et le matériel actuellement contenus dans l'établissement sus décrit sans aucune réserve ou exception quelle qu'elle soit

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant.

19 mai—19 26—juin 2 9 16 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur dans le Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Arabella et St Denis. Dans l'ilet borné par lesdites rues, les rues St-Charles et Joseph.

Geo. H. Vennard vs Henry L. Garland, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,361—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juillet 1899, à midi; de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St Charles, les rues St Denis, Arabella et Joseph, désigné comme ilet No 64 sur le plan original de Hurtsville dressé par B. Buisson, voyer, le 17 mars 1837 et déposé en l'étude de Edward Barnett, ancien notaire, lesquels dits lots de terre sont désignés par les Nos six, sept et huit, sur un plan et certificat d'arpentage fait par S. G. De l'Isle, voyer le 30 janvier 1893, annexé pour référence à un acte passé pardevant J. J. Woulfe, notaire de cette ville, le 4 avril 1893, ils sont contigus, et ont d'après le dit devis, les suivantes dimensions à savoir: Les lots six et sept mesurant chacun trente quatre pieds de face à la rue Arabella, trente quatre pieds de largeur sur la ligne du fond, sur les suivantes profondeurs: le lot No six a une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No cinq de cent trois pieds, huit pouces et deux lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No sept de cent deux pieds sept pouces et quatre lignes; lo lot No sept a une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No six de cent deux pieds, sept pouces et quatre lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No huit de cent un pieds six pouces et six lignes; le lot No huit formant l'encoignure des rues Arabella et St Denis et mesurant trente quatre pieds, cinq et trois cinquieme de pouces de face à la rue Arabella la même largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No sept de cent un pieds six pouces, et six lignes et une profondeur et façade sur la rue St Denis de cent pieds et six pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Andrew H. Wilson, avocat pour le plaignant.

16 juin—16 23 30—juil 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. A. Pollock ,Liquidating Commissioner Bank of North America, vs Mme Veuve ;Hodgins and Arthur Hodgins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,202—En vertu d'un writ de fieri facias contre Arthur Hodgins à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur, Arthur Hodgins, dans la succession de son défunt père, John S. Hodgins, ledit intérêt étant un huitième d'intérêt indivisé dans et à toute la propriété, qui compo ait autrefois ladite succession, tout argent et propriété mobilière et spécialement dans le stock de marchandises, et meubles de maison, effets et stocks dans la possession et entre les mains de Mme Alice Hodgins, veuve survivante de John S. Hodgins ; et de plus, spécialement dans et à la suivante décrite propriété foncière, située dans la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages, à cela appartenant ou de quelque manière en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues White (maintenant Bassin) Benton (maintenant Franklin), Clio et Erato, et désigné par le No neuf de l'ilet 225,sur le plan de B T. Nichols, architecte, daté le 27 février 1852, et déposé pour référence en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, le dit lot mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue White ou Bassin, sur une profondeur de cent douze pieds, onze pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, étant la même propriété que le défunt John S. Hodgins acquit durant la communauté d'acquêts et gains qui existait entre lui et sa dite veuve, Mme Alice Hodgins, par achat de Mme Kate Sanders, (née Dooley) femme d'Arthur Bertiah Sanders, par acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 5 mars 1881, enregistré dans le bureau des transferts, dans le livre 114, folio 242,

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Lazarus et Luce, avocats pour le plaignant.

16 juin—16 23 30—juil 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Quatrième District.

Connue comme Nos 620 et 624, rue Ste-Marie, entre les rues St-Thomas et Chippewa.

Canal Bank vs Armand Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 59,465—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, habitudes, servitudes, et dépendances à cela appartenant situés se trouvant et étant dans le Faubourg Nuns, Quatrième District de cette ville dans l'ilet No 35 maintenant ilet No 68 borné par les rues Ste-Marie, Fulton ou St Thomas, St André et Chippewa. Un desdits lots est désigné par le No vingt sept, d'après le plan dressé par Hugh Grant, voyer de la ville de Lafayette, daté juin 1847 et déposé comme plan No 50 du livre de plans No deux de William Christy, autrefois un notaire en cette ville, et mesurant trente-deux pieds de face sur ladite rue Ste-Marie sur cent vingt-neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles. Et l'autre lot est désigné par le No vingt-huit sur un plan dressé par C A. Hedin, ingénieur civil le 17me jour de décembre 1851, et déposé en l'étude de H B. Cenas, ancien notaire en cette ville; lequel dit lot mesurant trente-cinq pieds, huit pouces six lignes de face à la rue Ste-Marie sur cent quatre-vingts pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Branch K. Miller, avocat pour le plaignant.

9 juin—9 16 23 30—juil 7 13

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans—No 59,458—Cour Civile de District, Division B—Dans l'affaire de Van Buren Dixon, "non compos mentis"—Attendu que William D. Baker et Wilbur H. Duval, de Frederick County, Maryland, représentant de Van Buren Dixon, a fait application à cette cour pour obtenir l'autorisation de prendre possession et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant audit Van Buren Dixon "non compos mentis", avis est par le présent donné à ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les trente (30) jours, à partir de la première publication de cet avis les raisons pour lesquelles l'application desdits William D. Baker et Wilbur H. Duval ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.

P. A. DUCOING, Député Greffier.

Nouvelle-Orléans, 24 mai 1899.

—25mai 25—juin 1 8 14 23

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE IMPORTANTE

—DE—

Propriétés de valeur

—AVEC—

Bâtisses et Améliorations.

Nos 1212 et 1214 rue Poydras, entre les rues Franklin et Bassin.

Carré d'ilet vacant borné par les rues Abondance, Agriculture, Painters et l'avenue Franklin.

Terrain et améliorations formant les coins des rues St-Claude et Promenade Carondelet et St-Pierre et Promenade Carondelet (la rue à l'arrière étant Bassin).

Nos 1410 et 1414 rue Poydras entre les rues Howard et Liberté.

La moitié indivise d'un intérêt dans tout le carré d'ilet et améliorations borné par les rues Euphrosine, Vénus, Télémaque et Génois.

Nos 2433 rue Dumaine entre les rues Tonti et Rocheblave.

18 terrains, etc., dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Bénéfice et Trésor.

Hugh A. Bayne vs Adrien B. Fréchou.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 59,355—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 29 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Un certain lot de de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte pouvant y appartenir, situé, étant et se trouvant dans le Premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poydras, Lafayette, Franklin et Bassin, désigné par le No 9, sur un plan de Louis Pilié, voyer de ville, le 24 novembre 1860 : ledit lot mesurant quarante deux pieds dix pouces et trois et demi lignes de face à la rue Poydras quarante-deux pieds sept pouces et quatre lignes dans le fond sur une profondeur de cent vingt quatre pieds quatre pouces et quatre lignes sur la ligne de côté et cent vingt huit pieds, onze pouces et trois lignes sur la ligne du côté du lot No dix

Deuxièmement—Un certain ilet de terre vacant, ensemble avec tous les droits, voies et avantages y appartenant, ou de quelque façon y appartenant situé, étant et se trouvant dans le Troisième District de cette ville, désigné comme l'ilet No 1803, borné par les rues Abondance, Agriculture, Painters et l'avenue Franklin, et contenant 26 lots de terre numérotés 1 à 26 inclusivement Le tout d'après le plan fait par A. de Armas voyer, le 25 avril 1870, et déposé dans le bureau de P. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville.

Troisièmement—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant, situé, se trouvant et étant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Claude, St-Pierre, Bassin et la Promenade Carondelet, mesurant, en (M. A.), cinquante-trois pieds deux pouces de face à la rue St-Claude, soixante-quatorze pieds de profondeur et face à la Promenade Carondelet soixante-douze pieds quatre pouces de profondeur et face à la rue St-Pierre et quarante-sept pieds six pouces de large sur la ligne la plus rapprochée de la rue Bassin: ledit lot ou portion de terre étant composé de deux lots de terre désignés par les numéros Un et Deux sur un plan par A. Puevo, daté 3 mai 1845.

Quatrièmement—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, se trouvant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Poydras, Lafayette Liberté et Howard, désigné par la lettre "A" sur un plan de L. Reizenstein, voyer, daté le 13 mars 1866 et mesurant dix-sept pieds onze pouces et cinq lignes et un tiers de face à la rue Sud Poydras, sur une profondeur de cent-cinq pieds entre lignes parallèles (M A.) ensemble avec une allée cinq pieds de largeur dans le fond du lot et commun au lot A et autres étant une subdivision du lot original Numéro Cinq et aussi un certain morceau ou portion de terre attenant le Lot A, et mesurant trois pieds de face à la rue Sud Poydras, sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles, le dit morceau ou portion de terre étant pris sur le côté adjoignant le lot A, ci dessus décrit, du lot décrit comme lot No Quatre de l'ilet 32, sur un plan par L. H. Pilié, député voyer, daté le 22 avril 1844.

Cinquièmement—La moitié indivise d'un certain ilet entier de terre désigné comme ilet No 719, borné par les rues Euphrosine, Vénus, Télémaque et Génois, dans le Premier District de cette ville, mesurant conformément à la Mappe de Ville, deux cent quatre-vingt-trois pieds, quatre pouces et cinq lignes sur les rues Euphrosine et Vénus et trois cent dix-neuf pieds, huit pouces et six lignes sur les rues Télémaque et Génois, ensemble avec tous les droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Sixièmement—Un certain lot de terre, ensemble avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, et avantages qui y appartiennent ou y appartenant en quelque sorte se trouvant et étant dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poydras, Lafayette (autrefois Hevia), Liberté (autrefois St Paul) et Howard (autrefois Gironde), désigné comme lot No quatre de l'ilet No 32 d'après le plan de Louis H. Pilié, député voyer, le 22 avril 1844, déposé comme plan No un, dans l'étude de Félix Grima, ancien notaire public en cette ville; ledit lot mesurant vingt-six pieds dix pouces et cinq lignes plus ou moins de face à la rue Poydras sur cent pieds dix pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Septièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent, ou en quelque sorte y appartenant, situé, se trouvant et étant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Tonti et Rocheblave; ladite portion de terre mesure (M. A.) trente-huit pieds onze pouces et sept lignes, plus ou moins, de face à la rue Dumaine, sur quatre vingt-sept pieds cinq pouces et trois lignes de profondeur; ledit lot ou portion de terre est composé du lot No treize et d'une moitié du lot No douze, sur un plan de D. N. Judice, ingénieur civil, daté le 30 janvier 1866, et déposé en l'étude de N. B. Trist, notaire public en cette ville.

Huitièmement.—Dix huit certains lots de terre avec les améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 1972, qui est borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Bénéfice et Trésor, et mesurant comme suit: Lots Nos un à sept mesurant chacun cent quatre vingt deux pieds de profondeur; lots Nos six, sept et huit mesurant chacun trente quatre pieds de profondeur: lot No huit mesurant vingt deux pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Marigny; lot No un formant l'encoignure des rues Marigny et Bénéfice; lots Nos 9 à 16 faisant face à la rue Champs-Elysées; lots Nos dix à quinze mesurant chacun trente pieds de face à la rue Champs-Elysées, le No 16 mesurant trente pieds un pouce de face à la rue des Champs-Elysées, formant l'encoignure de cette rue et de la rue Bénéfice; lots Nos douze à seize mesurant chacun cent quatre pieds de profondeur; lots Nos neuf à onze, mesurant chacun cent trente quatre pieds de profondeur; lot No neuf, mesurant vingt-deux pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Champs-Elysées; lots dix-sept et dix-huit sont des lots de clef mesurant chacun trente pieds de face à la rue Bénéfice sur cent cinquante pieds un pouce de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un plan par J. F. Braun, architecte, du 9 septembre 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions - Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Denègre, Blair et Denègre, avocats pour le plaignant.

27 mai—27 28 —juin 2 9 16 23 29

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande quantité de propriétés de valeur du Sixième District, bien situées.

Mme Mary Kinberger, tutrice, vs Samuel J. Hart et Mme Helen H. Hart, femme de Maurice J. Hart et Maurice J. Hart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 59,220—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 juin 1899, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et les droits, voies, servitudes et avantages à cela appartenant et dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, étant l'ilet No 32 borné par les rues Chesnut, Ferdinand, Broadway et Oliver, mesurant trois cents pieds sur chacune des rues Broadway et Chesnut, et deux cent quarante pieds sur chacune des rues Oliver et Ferdinand.

2° Treize certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situés dans le sixième District de cette ville (autrefois Greenville), dans l'ilet No 14, borné par les rues Foucher, Pine, Lowerline (autrefois Upperline) et le fleuve Mississippi (autrefois chemin public) désignés comme lots Nos six à dix-huit tous les deux inclusivement, sur le plan original de Greenville, fait par B. Buisson, daté le 15 avril 1836, déposé en l'étude de W. Y. Lewis, ancien notaire et mesurant en mesure américaine comme suit, à savoir ; Le lot No 6 formant l'encoignure des rues Lowerline et Foucher et mesurant trente pieds de face à la rue Foucher sur cent-vingt pieds de profondeur et façade à la rue Lowerline. Les lots Nos 7, 8, 9, 10, 11 et 12, sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Foucher, sur cent vingt pieds de profondeur. Le lot No 13 formant l'encoignure des rues Foucher et Pine et mesurant trente pieds de face à la rue Foucher sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Pine. Les lots Nos 14, 15, 16, 17 et 18 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Pine sur cent vingt pieds de profondeur, une partie de laquelle propriété est maintenant dans le fleuve Mississippi, ensemble avec tous les accroissements, alluvions et droits de batture qui y appartiennent.

3° Six certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situés dans Greenville, dans le sixième district de cette ville dans l'ilet No 16, borné par les rues Foucher, Market, Pine, et North Market ou Broadway, désignés comme lots Nos 1, 9, 10, 11, 12 et 18 sur le plan original de Greenville et mesurant comme suit, à savoir: Les lots Nos 1 et 18 sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue North Market sur cent vingt pieds de profondeur; les lots Nos 9 et 10 sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Pine sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur: le lot No 11 formant l'encoignure des rues Market et Pine et mesurant trente pieds de face à la rue Market sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Pine; le lot No 12 mesurant trente pieds de face à la rue Market sur cent vingt pieds de profondeur. Le tout en mesure américaine.

4° Onze certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant et en dépendant dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 23 borné par les rues Pine, Elizabeth, Market et North Market ou Broadway, désignés comme lots Nos 1, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18 dans l'ilet No 23, Greenville; Les lots Nos 1 et 14 à 18 inclusivement sont contigus et mesurent cent quatre vingts pieds à la rue North Market ou Broadway sur cent vingt pieds de profondeur; Les lots Nos 9 et 10, mesurant soixante pieds de face à la rue Pine sur une profondeur de cent vingt pieds et les lots Nos 11, 12 et 13 sont contigus et mesurent quatre-vingt dix pieds de face à la rue Elizabeth, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

5° Un certain ilet de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Broadway, Ferdinand, Pine et Oliver, désigné par le No 33 sur un plan fait par B. Buisson, voyer, daté le 21 avril 1836, déposé en l'étude de W. Y. Lewis, ancien notaire, d'après lequel ledit ilet mesure trois cents pieds de face à chacune des rues Broadway et Pine et deux cent quarante pieds de face sur chacune des rues Ferdinand et Oliver.

6. Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Walnut, Chestnut, Market et Elizabeth, ledit ilet est désigné par le No 21.

7° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant, dans l'ilet No 467 dans le Sixième district de cette ville borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Delachaise, Dryades et St-Denis et lesquels lots mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue St-Denis, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Les dits lots sont désignés comme lots Nos 15 et 16 et sont contigus. Le lot No 16 formant l'encoignure des rues St-Denis et Delachaise.

8° Huit certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, autrefois Bloomingdale, paroisse Jefferson, dans l'ilet No Treize, borné par l'avenue State, les rues Magazin et Constance et la ligne de division de Hurtsville, désignés par les Nos 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 d'après un devis fait par George G Friedrichs, encanteur, annexé à un acte déposé par C. H. Lavillebeuvre, passé pardevant Chas T. Soniat, notaire, le 22 novembre 1892, mesurant comme suit, à savoir : Les lots Nos 6, 7 et 8 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Constance, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles ; Le lot No 9 mesurant trente-six pieds neuf pouces de face à la rue Constance sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles, et ils sont contigus ; Le lot No 10 mesurant trente et un pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Magasins sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles; Les lots No 11, 12 et 13 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Magasins, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles et ils sont contigus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

W. J. Waguespack, avocat pour le plaignant.

19 mai—19 20 26 - juin 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Troisième District,

Connue comme le No 2031 rue Bourbon, entre les rues Villeré et Urquhart.

Peter Johnson, subrogé, vs A. Bossu

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,239—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 juin 1899. à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, formant une partie d'un plus grand morceau de terre désigné par le No 264, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Union, Villeré et Urquhart sur le plan original du nouveau faubourg Marigny, déposé en l'étude de W. Duncan, a ciennement un notaire public de cette ville, lequel lot mesure, en mesure américaine, trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Bourbon sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel & Hart avocats pour le plaignant

27 mai—27—juin 2 9 16 23 29

CHEMINS DE FER.

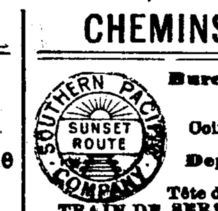

Bureau de Billets de la Ville.

Coin St-Charles et Canal.

Depot de Passagers,

Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs.		Arrivée
Express de la Californie. No 10....8:40 p. m.		No 9....7:55 a. m.
Express du Texas et du Mexique. No 18....8:50 a. m.		No 17.... 7.00 p. m.

"SUNSET LIMITED."

Ce train célèbre fera le voyage régulier chaque semaine à San Francisco, quittant la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 11 h. A. M et arrivant tous les mercredis à 7:30 A. M., faisant connections à la Nouvelle-Orléans et de tous les points est.

Pullman Buffet Drawing Room Sleepers Nos 9 et 10 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nlle-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

Tourist Sleepers quittent la Nouvelle-Orléans tous les mercredis, vendredis et samedis soirs pour San Francisco directement. fév—1an

QUEEN & CRESCENT ROUTE

NEW ORLEANS & NORTH-EASTERN R.R.

ALABAMA & VICKSBURG RY.

VICKSBURG, SHREVEPORT & PACIFIC R.R

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 4 Fast Mail
Part de la N.-Orléans.	7:30 p.m.	8 30 a.m
Arrive à Meridian...	1:20 a.m.	3:00 p m
Part de Meridian.....	1:30 a.m.	7:00 a.m
Arrive à Birmingham	5:50 a.m.	12:10 p.m
Arrive à Chattanooga	9 45 a.m.	8:40 p.m
Arrive à Lexington...	5:00 p.m.	5:00 a.m
Arrive à Cincinnati.	7:30 p.m.	7.45 a.m

Seulement 25 1[2 heures à Cincinnati avec des chars dortoirs Pullman sans changement laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P.M.

Chars-dortoirs sans changement à New York laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P. M. via Roanoke, Vie, Washington, D. C. seulement 42 heures à New York.

Bureau des Billets du Q. & C. Hôtel St-Charles.

E. C. RUNTE, C. T. A.

GEO. H. SMITH, G. P. A. R. J. ANDERSON, A. G. P. A.

1er jan—1an Nlle-Orléans, Lne.

ILLINOIS CENTRAL

Arrivées et départs en effet le 9 avril 1899.

Départ. Arrivée.

Chicago et St-Louis Limited.

No 4, départ 9 A. M.

No 3, arrive 7:45 P. M.

Le train le plus rapide et le mieux équipé laissant la Nlle-Orléans.

Louisville & Cincinnati Limited.

No 4, départ 9 A. M.

No 3, arrive 7:45 P. M.

Chars dortoirs Pullman, et chars avec chaises à bascule, chars café sur trains Nos 3 et 4, service à la carte.

Fast Mail.

No 2, départ, 8:00 P.M.

No 1, arrive 7:35 A. M.

Chars dortoirs à Water Valley, Holly Springs, Jackson, Tenn., Cairo, St-Louis et Chicago.

Louisville & Cincinnati,

No 2, départ 8:00 P. M.

No 1, arrive 7:35 A. M.

Memphis, Louisville et Cincinnati sans changement.

Local Mail and Expres.

No 24, départ 7:00 A. M.

No 23, arrive 10:00 P. M

Pour Folton, Ky , et les stations intermédiaires.

McComb City Accommodation.

No 32, départ 5:30 P. M.

No 31, arrive 9:30 A. M.

Excursions du dimanche.

No 36, départ 7:35 A. M.

No 35, arrive 9:05 P. M.

Yazoo & Mississippi Valley R. R

No 6, départ 4:00 P. M.

No 5, arrive 10:40 A. M

Chars dortoir, Nlle-Orléans à Vicksburg, Memphis et Kansas City.

Local Day Express.

No 22, départ 8:00 A. M.

No 21, arrive 5:50 P. M.

Pour Vicksburg. Natchez et les points intermédiaires.

Baton Rouge Accommodation.

No 34, départ 4:20 A. M.

No 33, arrive 9:20 A. M.

S'arrête à toutes les stations.

Bureau des billets, St-Charles et Commune.

W. A. KELLOND, WM MURRAY, D. P. A Ass. Agent Gén des Pass. Nlle-Orléans.

28 nov—

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITE CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT

No.	Arrivées	No.	Departs
1 fast line....	7:05 pm	2 fast m'l.	7:45 pm
3 fast mail ...	7:40 am	4 limited.	11:15 am
5 limited ...	8:30 pm	6 fast line ..	7:55 am
7 Coast tous les jours (dim ex)	8:55 am	8 Coast tous les jours dim ex	4:00pm

Bureau pour la vente des billets, coin St Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour Chicago sans changement.

JOHN KILKENY, Div. Pass Agent.

C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York, via le Great Washington et Southwestern.

	Vestibule Limité No 38	Malle Rapide No 36
Quitte la Nlle-Orléans	7:45 P. M.	7:55 A. M
Arrive à Atlanta	11:40 A. M.	11:30 P. M
Quitte "	12:00 midi	11:50 P. M
Arrive à Washington	6:42 A. M.	9:35 P. M
" Baltimore	8:00 A. M.	11:35 P. M
" Philadelphie	10:15 A. M.	2:56 A. M
" New York	12:43 P. M.	6:23 A. M
" Boston	8:30 P. M.	3,30 P. M

No 38 courant sans changement des Chars à Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Diner en route.

No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, hors une nuit seulement.

Pour plus ample information et les Réserves Pullman s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY,

704 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Ln.

J. M. Knigt, Ass't Agent de Pass. et Billets.

M. R. Pawers, Agent de District de Passagers

S. H. Hardwick, Ass't Ag't Gén'l de Pass., Atlanta, Gie.

W. A. Turk, Ag't Gén'l de Pass., Washington, D. C.

J. M. Culp, Gérant du Trafic, Washington, D.C.

17 déc

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matière publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an..............................	$3 00
Six mois..........................	1 50
Quatre mois....................	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,